



Fausse facture d'eau etc...

Par **piwiit**, le **19/02/2013** à **19:09**

une autre question et merci de m'avoir répondu.merci.
je suis en mobile home dans un camping depuis un mois.
je recois ma premier loyer qui est de 420 euros pour 16 metres carré,eau electricité en plus.
donc je demande le détail de mon electricité consommé pour mon premier mois ,j'en ai pour 97 euros. ,chauffage electrique,plaque de cuisson.
je trouve cela tres chère.
nous n'avons pas fait la relevé du compteur a mon arrivé.
il m'on donner leurs chiffres,rien de plus.
la responsable ma dit que cela ne dépend pas du camping,bizarre tout ca.
comment vérifier tout ca!
de plus je demande ma facture d'eau ,la somme est de 14 euros pour le mois de janvier.bizarre pas chère.
curieux comme je suis ,je regarde donc a mon compteur d'eau qui se trouve en dessus du mobile home,et la je m'appercois que le compteur ne fonctionne plus ,qu'il est defectueux.donc j'analyse que leur facture d'eau est fausse.
tout doit etre faux.
est ce que je porte plainte ou autre!
je vous assure que j'en ai marre,plus confiance.
j'ai des photos a l'appui.
cordialement